



Strasbourg, le 24 novembre 2017

THB-GRETA(2017)LD30

(cf. point 37 du projet d'ordre du jour de la 30ème réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

30ème réunion du GRETA

Strasbourg, 20-24 novembre 2017

LISTE DE DÉCISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 3 Rapport oral du Bureau

Point 4 Questions administratives et budgétaires

Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 6 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Serbie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 7 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la Slovénie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'« ex-République yougoslave de Macédoine »

Le GRETA a adopté le rapport final sur tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 9 1er cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Estonie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 10 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Espagne

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Suède

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 12 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Azerbaïdjan

Point 13 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Luxembourg

Point 14 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Ukraine

Point 15 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur la Belgique

Point 16 1er cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur la Grèce

Point 17 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur l'Irlande

Point 18 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final sur la Pologne

Point 19 Planning des visites du GRETA et rapporteurs en 2018

Le GRETA a adopté le planning des visites et des rapporteurs en 2018.

Point 20 2ème cycle d'évaluation : préparation des prochaines visites d'évaluation

Point 21 Rapport provisoire du groupe de travail ad hoc sur le bilan du 2ème cycle d'évaluation

Point 22 Préparation du 3ème cycle d'évaluation

Point 23 Demandes urgentes d'informations conformément à la règle 7 des Règles de procédure d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention

Le GRETA a examiné les informations supplémentaires fournies par les autorités hongroises et la préparation d'une visite d'urgence en Hongrie.

Point 24 Méthodes de travail du GRETA

Point 25 Suivi de la 21ème réunion du Comité des Parties

Point 26 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties

Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre au Comité des Parties en l'informant que les informations contenues dans les rapports soumis par les autorités de la Finlande, de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Lituanie seraient prises en compte lors du 2ème cycle d'évaluation.

Le GRETA a examiné les rapports soumis par les autorités du Monténégro, de la Roumanie et du Royaume-Uni aux recommandations du Comité des Parties dans le cadre du 2ème cycle d'évaluation et convient d'une procédure pour contribuer au suivi par le Comité des Parties de la mise en œuvre des recommandations les plus urgentes du GRETA.

-
- Point 27 Discussion thématique sur le streaming online de l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains
- Point 28 Échange de vues avec Katharine Bryant, « the Global Slavery Index », sur les méthodologies pour l'évaluation des réponses des gouvernements à la traite des êtres humains et leurs impacts
- Point 29 Discussion thématique avec Matthias Kloth, Secrétaire exécutif du MONEYVAL, et Suzanna Van Es, sur les activités de MONEYVAL dans le domaine de disruption des finances associées avec la traite
- Point 30 Projet du 7ème rapport général sur les activités du GRETA
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a décidé que les membres du GRETA enverraient des commentaires par écrit au Secrétariat avant le 11 décembre 2017.
- Point 31 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 32 Activités de suivi relatives aux recommandations du GRETA
- Point 33 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Le GRETA a décidé de envoyer des lettres aux autorités britanniques concernant la question de l'aide juridique aux victimes de la traite et la protection des enfants non accompagnés victimes de traite.
- Point 34 Dates des prochaines réunions
- Le GRETA a décidé de tenir ses :
- 31ème réunion du 19 au 23 mars 2018
 - 32ème réunion du 9 au 13 juillet 2018
 - 33ème réunion du 3 au 7 décembre 2018.
- Le GRETA a décidé de modifier le calendrier de sa réunion supplémentaire pour la période du 29 au 31 mai 2018 afin de la combiner avec l'organisation d'une conférence à l'occasion du 10ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention.
- Point 35 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 31ème réunion
- Point 36 Questions diverses
- Point 37 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 30ème réunion